JOURNEE INTERNATIONALE
DU FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE
(JIFLE, Université de La Réunion, avril 2008)

Des usages de *Français Libre Service* à ceux de *La Maison des langues* à l'Université de La Réunion : questionnements autour du FLU et des nouvelles technologies

Paule Fioux – CIRCI
Université de La Réunion

Introduction

Ces journées de rencontres autour du Français Langue Universitaire offrent l'opportunité d'une réflexion rétrospective par rapport à des recherches et des pratiques engagées depuis quelques années sur ces thématiques à l'Université de La Réunion. Mon exposé présentera donc l'historique d'une période relativement longue, de dix ans, qui a associé les problématiques de FLU à l'usage de supports informatiques. Le premier dispositif pédagogique appuyé sur les nouvelles technologies a été conçu dès 1997 - 1998. Il a été développé à la FLSH (Faculté des Lettres et Sciences Humaines) en complément des pratiques de cours traditionnelles et s'est appelé *Français Libre Service*. Puis à partir de 2003, le dispositif de *Français Libre Service* a muté. D'une part, il a visé des publics beaucoup plus larges pour le perfectionnement en FLU et, d'autre part, les supports technologiques disponibles à l'université ont évolué. La conception de *Français Libre Service* a alors donné naissance à un site appelé *Ellise* (acronyme de Entraînement Langues Libre Service). Ce site *Ellise* a été le point de départ du site actuel de la *Maison des Langues* où *Ellise* continue à avoir sa place (mais le site de la *Maison des Langues* ne lui est pas uniquement dédié). Cependant, bien qu'issus l'un de l'autre, ces deux dispositifs répondent à des usages pédagogiques totalement différents. C'est ce que cet exposé voudrait mettre en lumière à travers la relation de cette expérience. En effet, trop souvent, on voudrait laisser croire que le recours aux TICE (Nouvelles Technologies de la Communication et de l'Information) implique – de facto - un nouveau type de relation pédagogique ou des stratégies didactiques spécifiques. Or, cette expérience de dispositifs de FLU montre qu'en appeler aux TICE peut donner lieu à mille modalités différentes de travail sur ou avec la langue.

1. Problématique et mise en place des exercices de *Français Libre Service*, avec recours aux nouvelles technologies (logiciel hypertexte)

Le premier dispositif conçu, élaboré, mis en place et développé à l'Université de La Réunion s'appelait *Français Libre Service.* Il est né d'une problématique pédagogique tout à fait « terre à terre » et sans originalité. Dans les années 1995-1997, les enseignants du département de Lettres Modernes se plaignaient de la médiocre qualité du français de leurs étudiants : comment faire, donc, pour l'améliorer ? Certes il existait déjà un dispositif pédagogique qui aurait dû suffire pour répondre à ces préoccupations. En effet, les étudiants de Deug1, entrant à l'université, bénéficiaient à la fois :

- de cours de Techniques d'Expression qui devaient parfaire leur expression écrite et orale selon les exigences universitaires,
- de cours de Langue Française pour vérifier et consolider leurs connaissances grammaticales,
- d'une UE de linguistique qui systématisait la description des fonctionnements linguistiques.

Mais le constat était que le problème de la maîtrise du français universitaire n'était pas résolu pour autant : il subsistait trop de copies avec trop de fautes d'orthographe, de morphologie, de syntaxe, de maladresses d'expression, ou employant un vocabulaire inapproprié. C'est ainsi qu'était défini – par défaut - le FLU. Un trop grand nombre d'étudiants de DEUG 1 n'avaient pas encore cette écriture fluide et correcte requise à l'université, et *a fortiori* dans un cursus de Lettres Modernes. Que faire ?

Quelques enseignants, dont je faisais partie, étaient confrontés à la difficulté de trouver des réponses pédagogiques à la situation. Avec mes collègues responsables des cours de Techniques d'expression nous parvenions aux mêmes conclusions. Il était impossible de systématiser et multiplier des exercices sur des régulations de base de la langue comme, par exemple, les accords « sujet-verbe » en français car les étudiants étaient trop nombreux (plus de deux cents, par exemple, dans des départements autres que celui de Lettres Modernes où le problème se posait aussi). Il n'y avait pas, non plus, de livres avec correction d'exercices que l'on pouvait recommander aux étudiants qui demandaient des manuels auxquels se reporter. Nous avions remarqué leur vive déception s'ils étaient renvoyés à des livres de 3° de collège alors qu'ils entraient à l'université. Il était désespérant ou rageant – selon les moments - de toujours être confrontés d'une année à la suivante à cette même situation problématique sans trouver d'activités qui y remédieraient.

C'est donc en réponse à ces besoins ainsi définis en FLU, d'un public bien identifié (étudiants entrants à la FLSH) et pour des cursus de LSH aussi définis qu'a été créé *Français Libre Service.*

Mise en place de *Français Libre Service.*

Le groupe de recherche à l'origine de *Français Libre Service* est constitué d'enseignants de Technique d'Expression et de Lettres Modernes. Comment les activités à mettre en place ont-elles été choisies? Selon quelles modalités ont-elles été proposées aux étudiants ?

Sans entrer dans le détail de la conception de *Français Libre Service*, disons qu'il y eut deux types de prospections préalables : l'une à orientation pédagogique, l'autre à orientation technologique et logistique. La préparation pédagogique a consisté à définir en commun (et non plus chaque enseignant pour ses propres cours) les besoins linguistiques, langagiers, méthodologiques, culturels des étudiants. Les enseignants de Techniques d'expression ont rassemblé leurs typologies des difficultés recensées. D'une part, celles communes à tous les étudiants de Deug 1 de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines qui avaient, tous, des cours de Techniques d'expression. D'autre part, des difficultés spécifiques selon les disciplines. Une enquête sociolinguistique a été menée par mes soins auprès des étudiants de Lettres Modernes[1]. Les résultats ont été publiés et diffusés par la revue de la FLSH, *Travaux et documents* n° 10, laquelle fut le support de crédibilité et faisabilité de toutes les demandes ultérieures de financement. Voilà pour l'orientation pédagogique. Du côté organisationnel et logistique, le choix de supports informatiques avec exercices ou activités auto-corrigés s'est

[1] Cf. pour l'intégralité de l'enquête Fioux P., (1998), *Etudes de Lettres et maîtrise du français : esquisse didactique*, Revue *Travaux et documents* n° 10, novembre 1998, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Saint-Denis de la Réunion.

imposé comme complément aux cours. Pour le groupe de recherche ces supports étaient à même de répondre à la répétitivité des exercices nécessaires à proposer à l'ensemble des étudiants de Deug1, et d'une année à l'autre. Deux centres de ressources de FLU ou de FLE qui faisaient travailler le « perfectionnement linguistique » des étudiants avec des supports informatiques avaient donné un bilan de leurs expériences au travers d'articles publiés dans la revue *Le Français dans le monde*. Celui de l'Université libre de Bruxelles avait créé le logiciel *Hyperprof* pour ce projet et celui du Centre d'études françaises de Lausanne avait créé, toujours pour ce même type de projet, le logiciel *Questionnaire*. Ces deux centres avaient déjà des banques de données très riches en exercices. Les utilisations pédagogiques qu'ils faisaient de ces ressources informatiques étaient différentes, mais les enseignants avaient déjà pointé, de part et d'autre, des travers ou perversités à éviter à tout prix. Lors de rencontres avec ces enseignants, ceux-ci nous expliquèrent quelles étaient les conditions, pour eux, de la meilleure rentabilité pédagogique des dispositifs et les précautions à prendre.

Notre groupe réunionnais a donc examiné de près toutes ces possibilités. Les collègues de Technique d'Expression avaient des multitudes d'exercice à proposer. Nous nous sommes mis à la recherche de crédits du Conseil général, de locaux dotés d'équipements informatiques et dont la maintenance était assurée, de l'autorisation du Conseil scientifique de l'UFR, d'un informaticien qui convertirait nos propositions d'exercices en items du logiciel *Questionnaire*… car *Hyperprof* que nous avions aussi acheté n'a jamais voulu s'ouvrir. Puis disposant d'une batterie déjà satisfaisante d'exercices, *Français Libre Service* a été mis en route, d'abord à titre expérimental en Lettres Modernes pour 120 étudiants, à partir du 4 septembre 1999 selon des modalités pédagogiques très précises. Les séances de travail étaient appelées TP, elles étaient obligatoires, avec fiche de présence à signer, elles étaient menées par un « tuteur informatique » car beaucoup d'étudiants, à l'époque, n'avaient pas connaissance du maniement de l'ordinateur. Il fallait donc des séances initiales de « prise en main informatique ». Puis le contenu des TP était programmé par les enseignants selon la progression de leur cours. Il y avait des points de bonification à gagner à l'issue des TP. L'enquête de satisfaction menée à la fin de la première année fut encourageante. A partir de 2000, *Français Libre Service* a été étendu aux étudiants d'autres Deug 1 de l'UFR, à ceux des départements d'histoire, de géographie, d'anglais, d'espagnol. Puis *Français Libre Service* a été mis en libre accès pour tous les étudiants de l'UFR en 2001. En 2000, *Français Libre Service* a aussi été présenté à l'Ecole Normale de Antananarivo où des enseignants avaient mené une étude sur le français des futurs enseignants des disciplines scientifiques pour recenser les besoins du « français d'accompagnement » des démonstrations et résolutions de problèmes en mathématiques et physique. En 2001, *Questionnaire* est le logiciel d'appui au dispositif *Aide aux révisions*, une action de l'UFR qui préfigure ce que seront les *ateliers pédagogiques* actuels, insérés entre les deux sessions des examens. Depuis l'an 2000, *Questionnaire* a également été le logiciel sur lequel les étudiants de la maîtrise FLE ont appris à construire pour des publics FLE ou FLS des « exercices sur mesure » dans le cadre de l'UE « Auto-apprentissages et nouvelles technologies. » Leurs productions ont contribué à enrichir la base de données de *Français Libre Service.* Bien qu'il soit difficile de s'entendre sur un décompte d'exercices ou d'items, on peut considérer que *Français Libre Service* proposait plus d'un millier d'exercices avec correction concernant les régulations de base du français en lexique, grammaire, orthographe, syntaxe… J'emploie un passé : proposait… Qu'est-ce qui donc a mis terme à *Français Libre Service* ?

2. Passage de *Français Libre Service* au site de la *Maison des Langues* : la constitution du site *Ellise*, puis son intégration à la plateforme *Moodle*

L'expression « mettre un terme à *Français Libre Servic »* n'est pas tout à fait appropriée. En effet, il est plus exact de dire que *Français Libre Service* – première génération - a muté en un autre dispositif, - de « deuxième génération »-, le site d'auto-perfectionnement en français appelé *Ellise*. Puis ce site qui a lancé l'existence virtuelle de *La Maison des Langues* a dû, par la suite, être encore transformé pour s'intégrer à la plate-forme de l'université, Moodle – troisième génération donc du dispositif.

Précisons le pourquoi de ces mutations. Elles sont dues à la fois à des objectifs de politique linguistique universitaire et à des évolutions technologiques. Le Président de l'Université du moment, enseignant-chercheur de la Faculté de Droit et d'Economie, avait tout à fait conscience des problèmes de FLU pour l'ensemble des étudiants de l'Université. Il l'expliquait, comme beaucoup d'enseignants à la Réunion, par le fait que la majorité des étudiants réunionnais étaient créolophones. En tout cas, il voulait proposer des solutions à ce problème et était favorable à l'extension d'un dispositif comme *Français Libre Service* dont les ressources lui avaient été présentées. Il a soutenu, dans cette optique, le projet transversal de la future *Maison des Langues* et il a renforcé l'existence de la filière FLE/FLS en plaçant sa demande de poste comme priorité d'établissement.

Ces nouveaux objectifs, plus ambitieux, ont d'abord entraîné la jonction du groupe de recherche initial de la FLSH avec les informaticiens de l'IREMIA, groupe de la Faculté de Sciences et Technologie. Le dispositif de *Français Libre service*, en tant que précurseur de celui de *La Maison des Langues,* a été intégré au dispositif RUNCO (Université Numérique en Région). La cellule TICE (Technologies de l'Information et de la Communication) de l'université est alors devenue le partenaire immédiat et obligé du développement des ressources pédagogiques du FLU. En même temps, au cours de ces années 2001-2003, les bâtiments de *Maison des Langues* ont commencé à sortir de terre sur le campus Sud. Un département « autonome » et spécifique de didactique du FLE/S a vu le jour avec la création d'une UFR sur le campus Sud. La mutation de *Français Libre Service* pour devenir site intranet puis internet est concomitante de ces changements structurels.

Des transformations technologiques à effets décisifs

Passons sous silence les négociations conjoncturelles et les tensions de cette mutation mais n'occultons pas le séisme qui s'est produit pour l'équipe quand les informaticiens de la cellule TICE nous apprirent que le logiciel *Questionnaire* qui opérait sur Macintosh était incompatible avec la plateforme Moodle, et que, par conséquent, tous les exercices de *Français Libre Service* étaient inutilisables pour le futur site. Si les fichiers de *Questionnaire* rendaient toujours service au Nord à la FLSH, dans le cadre des dispositifs des cours de Techniques d'expression, il fallait reconvertir tous ces exercices pour qu'ils existent sur Moodle. C'est ce que les enseignants-chercheurs du département de didactique du FLE/S ont d'abord tenté de faire, en demandant, puis en obtenant, en 2004, un financement conséquent du Conseil Régional pour la création du site d'auto-perfectionnement en français, ELLISE (Entraînement Langue Libre Service). Mais il s'est très vite avéré qu'il était trop coûteux en temps, en énergie, en argent, de transformer les exercices de *Questionnaire*. Ils ont donc été abandonnés. N'ont été « traduites » pour Moodle, au départ, que quelques séries d'exercices : des régulations orthographiques de base, par exemple sur les isophonies, et quelques exercices portant sur du lexique journalistique, concernant la presse politique. Ce furent les débuts douloureux du nouveau site Ellise, consacré au FLU .

Puis, vue l'importance du coût de création de ces exercices de base, décision a été prise d'abandonner les reconversions d'exercices de *Questionnaire*, et de s'appuyer désormais uniquement sur de « l'existant » sans vouloir recréer des exercices sur mesure. Sur ce principe le groupe a configuré deux sites :

- un site FLE en triant parmi les sites FLE existant ceux qui étaient gratuits, intéressants et pédagogiquement recommandables. Ils ont été présentés sur *Ellise* par niveaux (débutant, intermédiaire, avancé ou A1-A2/ B1-B2 / C1-C2). Ils sont précédés par des tests d'entrée pour que chaque étudiant puisse d'abord évaluer son niveau. Chaque adresse de site est accompagnée d'un descriptif des activités offertes pour travailler tel ou tel type de compétence. Une cyberthèque a été jointe comme ressource associée.

- Une démarche identique à celle du site dédié au FLE a opéré une sélection de sites gratuits aussi pour le FLU. Ce sont essentiellement des sites d'activités proposées par les universités canadiennes, et des sites non pas d'exercices ou activités mais d'informations : grammaticales, orthographiques, lexicales. Les étudiants de la maîtrise Fle furent encore initiés à la création « d'exercices sur mesure » mais sur un autre logiciel que *Questionnaire*. Pour les faire réfléchir à la difficulté de la chose, au cours de l'UE « auto-apprentissage et nouvelles technologies », les enseignants trouvèrent, compatible avec Moodle, *Hot Patatoes* . Durant trois ans ces exercices viennent donc enrichir le site FLU (2004 – 2005 – 2006).

La croissance du site *Ellise* de *Maison des Langues*

Toutefois, comme il manquait au site FLU de *Ellise* le volet discursif des perfectionnements requis pour une bonne maîtrise de la langue universitaire, les enseignants du département de didactique du FLE/S présentent au Conseil Régional un nouveau projet en 2005. Suite à l'obtention d'un financement, des exercices de FLU à visée plus « techniciste » que normative sont réalisés par des étudiantes de Master FLE : certains portent sur le comment de la définition d'un thème ou d'un terme, d'autres donnent des indications et des modèles pour rédiger une introduction, des transitions, une conclusion dans une argumentation. D'autres encore exercent et vérifient l'emploi des verbes de positionnements énonciatifs et argumentatifs. Ces exercices sont classés et présentés par niveau de difficultés. Ils ont été aussi testés par une recherche-action auprès de lycéens (mars – mai 2006). Des expérimentations pédagogiques ont également été menées avec ces ressources par des étudiantes de master FLE auprès d'étudiants Erasmus.

D'autre part, pour consolider très vite le site dédié au FLE et FLU, il y eut association avec les enseignants d'anglais de la Faculté des Sciences qui avaient, eux aussi, de leur côté, élaboré un site, le CRLC. Puis, le site de la *Maison des Langues* prospère avec l'octroi à la *Maison des langues* de demi-contrats pour des personnels vacataires qui sont en partie conviés à enrichir *Ellise*. Ainsi, notons :

- l'ouverture de la branche *Ressources didactiques* de l'arborescence en 2005 (des cours de didactique du FLE/S ont pu être mis en ligne grâce à l'accord de leur auteur et à un demi-poste de maintenance de catégorie C pour la MDL Nord et Sud)

- l'ouverture de la branche *Langues de l'Océan Indien* à partir de 2005 - 2006 et de la branche *Langues européennes pour non spécialistes* à partir de 2006 (des sites gratuits ont été sélectionnés grâce à un demi-poste « multimédia » pour la MDL Sud, de catégorie C)

- enfin, dernière née, l'ouverture de la branche *Tutorat* en 2007, qui se subdivise en « tutorat anglais » et « tutorat français ». On peut considérer que la branche du « tutorat français » propose des activités qui ressortent du FLU et qui pourront être reclassées ultérieurement dans la branche FLU. Aujourd'hui, le nombre des ressources disponibles en ligne est recensé comme suit par les informaticiens de la cellule TICE:

- *Langues de l'Océan indien: 26*
- *Langues européennes: 48*
- *FLE : 34*
- *FLU : 60*

- *Cyberthèque: 31*
- Ressources « Tutorat » : *anglais 2 – français 6*

Au bilan, l'arborescence ne cesse de s'enrichir. En termes techniques et mathématiques, le site est de plus en plus fréquenté. Ainsi pour l'année 2006 – 2007 ont été enregistrées :

- Connexions au site : 26 847
- Connexions étudiants: 1 910
- Connexions *Tutorat* MDL: 675

D'après ce que disent les informaticiens au vu de ces statistiques, le nombre de ceux qui pratiquent le site ne cesse de croître… Certes, les usagers existent. Mais qui sont-ils ceux qui consultent ? Et que font-ils quand ils consultent ? Qu'apprennent-ils de profitable pour le FLU? Nous n'en savons rien. Les utilisateurs restent des anonymes pour les concepteurs et les administrateurs du site. C'est comme si cette base de données jouait le rôle d'une bibliothèque universitaire : il est évident que les locaux sont fréquentés, que les personnes s'y rendent, on l'espère, avec un projet d'apprentissage, mais on ne peut savoir rien de plus sur les profits concrétisés par les étudiants en termes d'habiletés et compétences à l'issue de la fréquentation des lieux. Cette perte de suivi pédagogique et ce manque d'évaluation sont de nouvelles questions posées par la fréquentation du site créé : http://maisondeslangues.univ-reunion.fr .

3. Les questionnements didactiques actuels

La comparaison entre le fonctionnement de *Français Libre Service* et celui de *Ellise* montre comment les supports de TICE peuvent prêter à des configurations pédagogiques tout à fait différentes. Arrêtons-nous, par exemple, sur trois variables de leur fonctionnement : les publics à qui ces dispositifs s'adressent, les modes d'emploi des ressources informatiques, les relations entre les concepteurs et les utilisateurs de ces dispositifs.

1) les publics à qui s'adressent les ressources rassemblées :

La première recherche concernant le FLU est bien circonscrite à un public limité et identifié dés le départ. Les concepteurs d'exercices sur *Questionnaire* savent à qui ils s'adressent. Les Travaux Pratiques sont ciblés, graduels, encadrés, évalués, leurs apports reconnus puisqu'ils sont gratifiés de bonifications comptant pour la moyenne des examens.

Le site Ellise et celui de la MDL visent, au contraire, une généralisation des publics et une diversification des ressources dans le même mouvement. Puisque les objectifs du site sont la mise à disposition de ressources transversales aux UFR, ils peuvent – et doivent - s'adresser

*d'une part :

- aux étudiants étrangers (pour les sites de FLE)
- aux étudiants de l'Océan Indien (pour les sites de FLE et de FLU)
- aux étudiants réunionnais « anonymes » et « personnel » de l'université (pour les sites de FLU).

* d'autre part :

- à toutes les filières de l'université (les quatre UFR)
- à toutes les années (de L1 au doctorat)

Donc plus aucun public précis n'est ciblé ni, par conséquent, caractérisé. Donc pas d'objectifs fixés et pas d'évaluation des pratiques, et pas de bonus associé pour les étudiants. On ignore qui sont les utilisateurs de plus en plus nombreux du site.

2) le mode d'emploi des ressources disponibles:

La disparité des utilisations des deux dispositifs est totale. En effet, *Français Libre Service* organisait l'utilisation de ses ressources sur un mode tutoré – en présentiel – obligatoire. Ses TP sont encadrés par un tuteur informatique, et pas du tout linguiste. Pour chaque séance au contenu programmé par les enseignants, le tuteur peut accueillir les étudiants durant plusieurs plages horaires au long de deux semaines, et ceux-ci s'inscrivent selon leurs disponibilités. L'enquête en Lettres Modernes montre que les étudiants sont satisfaits de ce mode de fonctionnement qui rapportait, de plus, des points de bonification. Puis, pour certains enseignants de Techniques d'expression, *Questionnaire* devient le support de travaux en stylistique, en vocabulaire spécifique aux études littéraires ou hispaniques, en méthodologie du travail universitaire, ou pour vérifier la culture littéraire ou historique des étudiants. Dans ce cas, on sait que l'efficacité majeure reconnue de l'outil informatique a été celle d'entraînement pour des « révisions ».

Pour le fonctionnement pédagogique de *Ellise*, nous ne saurions apporter de telles précisions. On peut imaginer que tout est permis, pourrait-on dire, dans une combinaison de mode tutoré ou non tutoré /en présentiel ou non en présentiel / obligatoire ou non obligatoire… Mais on ne peut observer ce qui se passe en termes d'appropriations, d'acquisitions, d'apprentissages. Donc, bien que le site Ellise ait grandement prospéré dans son arborescence et sa fréquentation, les données pédagogiques ont, elles, fondu comme neige au soleil. On s'aperçoit que le FLU reste une nébuleuse sans qu'aucun dispositif ne puisse évaluer quels sont les besoins principaux de quels publics, quelles sont les activités adéquates qui y répondent et quels sont les profits de la fréquentation du site.

3) le dialogue entre utilisateurs et concepteurs ou responsables du dispositif

Si les étudiants de Lettres pouvaient en face à face commenter leurs TP de *Français Libre Service* avec leur tuteur informatique ou leur enseignant, il n'existe aucune instance de dialogue pour le site *Ellise* de la Maison des Langues. La nécessité d'un interlocuteur désigné qui fasse le lien entre les utilisateurs (étudiants ou personnels de l'université) et les experts, les concepteurs ou les administrateurs du site se fait sentir à partir du moment où l'on cherche à avoir un regard sur les utilisations du site. Ce projet n'a pas encore vu le jour faute de personne pouvant se dédier à cette tâche dans son service, ou faute de rémunération pour la personne qui accepterait de le faire outre son service, mais aussi faute de l'élaboration et du choix de quelques configurations didactiques précises à proposer pour des usagers du site. Or un tel travail de conception est loin d'être aisé, d'une part, et, d'autre part, les publics qui semblent les plus concernés par le « travail » en FLU aux yeux des enseignants-chercheurs ne sont pas pour autant ceux qui se sentent le plus concernés, à leurs propres yeux.

Ainsi, la MDL a recouru à des « agents de liaison » qui ont été les « tuteurs-langues » de l'an dernier et de cette année. Or, les tuteurs–langues ont apporté des témoignages instructifs du point de vue didactique : la désaffection du « tutorat » est générale, tant pour le FLU, que pour l'anglais, ou les autres disciplines. Au Sud, le seul cas de vif et franc succès de perfectionnement en FLU a été celui d'une tutrice qu'un enseignant de l'IUT a chargé de cours, devenus obligatoires, pour aider les étudiants à rédiger leur mémoire… A tel point que cet enseignant souhaitait que ces « séances » soient reconduites l'année suivante tant elles avaient été bénéfiques. Mais on était revenu à un encadrement maximal, apparenté au type de celui de *Français Libre Service*…

De tels constats font se poser des questions désormais centrales: quels étudiants sont prêts à s'investir dans du « en plus », sans profit immédiat, pour une « matière » qui les a sans doute fait déjà souffrir au lycée et qu'ils sont heureux d'oublier ? Qui sont-ils ceux qui apprécient vraiment, en entrant à l'université, ce qui est « auto-apprentissage », et ce type d'autonomie pour un domaine justement de malaise voire de souffrance ? Il n'est pas sûr que les mutations culturelles des modes d'apprentissage aient déjà été opérées par le public en

difficulté qu'on aimerait tant voir « se débrouiller seul ». Réfléchissons donc à ces comportements des étudiants qui entrent à l'université avec l'idée que l'auto-apprentissage derrière des machines n'est pas une solution pédagogique universelle. Ainsi les étudiants japonais y répugnent tout à fait au dire des enseignants-chercheurs japonais de didactique du FLE[2].

Nous avons cherché encore d'autres « agents de liaison » auprès d'autres étudiants susceptibles, de notre point de vue, d'avoir besoin de se perfectionner en FLU. Les étudiants de Master 1 de didactique du FLE ont été – et sont toujours - obligés, dans le cadre de l'UE, « Langues et systèmes éducatifs de la Région Océan Indien » de rencontrer des étudiants venant des autres îles de l'Océan Indien et de mener des entretiens avec eux pour approcher, « de l'intérieur », le vécu de ces systèmes éducatifs. Or, arrivés à La Réunion, les étudiants de la Région Océan Indien ne bénéficient pas de cours de français comme les étudiants étrangers européens en échanges Erasmus. Mais, là encore, surprise. Parmi ces derniers, rares sont ceux qui expriment des besoins criant en FLU. Ils sont avant tout préoccupés par leur visa et leur carte de séjour, leur logement, leur bourse ou leurs moyens de survivre, les façons de se déplacer à moindres frais, par exemple… La survie est d'abord matérielle et financière avant d'être langagière ou linguistique ou discursive. Et eux non plus, ces étudiants, ne vont pas aller spontanément et en masse vers des outils informatiques d'autoperfectionnement en discours universitaire.

Ces constats incitent fortement à penser que ce sont les dispositifs qui doivent aller vers les étudiants, - c'est-à-dire être intégrés aux cursus -, sans attendre que les étudiants ne viennent vers eux.

Conclusion

Les modes d'emploi possibles du site de la *Maison des Langues* appelé à de nouvelles destinées, cette fois-ci régionales, ne sont donc pas tracés d'avance. Ils vont résulter de l'ajustement aux ressources pédagogiques, aux objectifs et aux besoins de chaque contexte. On pourrait alors se souvenir que l'histoire de l'association de l'informatique et de la pédagogie remonte aux années 1970 - à près de 40 ans maintenant - et que c'est une histoire qui tend toujours à plus d'ajustements. Il y eut toujours de grands efforts déployés pour décrire par le détail, en termes de programmes pédagogiques, les différents supports, logiciels, didacticiels, cdroms, puis sites internet accessibles aux enseignants. De même qu'il y eut pléthore de grilles descriptives des manuels et méthodes de langue, il y eut foisonnement de grilles d'évaluation des exercices et activités linguistiques ou langagières sur supports informatiques. Il serait fort utile que des approches comparatives mettent aussi en regard les configurations didactiques expérimentées dans le cadre du travail des différents aspects de la communication universitaire. C'est tout un champ de recherche qui s'ouvre là, d'importance primordiale pour le succès d'un plus grand nombre d'étudiants à l'université. Mais il y a fort à craindre que le caractère scientifique de ce champ disciplinaire soit difficilement reconnu, tant est forte, à l'université française, du moins, la tradition culturelle qui tend à juger dégradant, et indigne des préoccupations d'un enseignant-chercheur, tout questionnement pédagogique sur son propre fonctionnement.

Bibliographie :

Barbot M.-J., (2000), *Les auto-apprentissages,* Cle International.

[2] Mogi R., (2007), « Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et auto-apprentissage en didactique du FLE au Japon », in *Revue japonaise de didactique du français,* vol.2, n. 1, *Etudes didactiques,* Société japonaise de didactique du français, p.153-171

Bélisle C., (1998), « Enjeux et limites du multimédia en formation », in Les cahiers de l'Asdifle n°9, *Multimédia et Français Langue Etrangère.*

Berdal-Masuy F., Briet G., Pairon J., (2004), "Apprendre seul, à son rythme, encadré", in *Usages des nouvelles technologies dans l'enseignement des langues étrangères,* C. Puren & A. Kazeroni (coord.), *Ela* n° 134, avril-juin 2004, Didier Erudition, p. 173-190.

Develotte C., (1998), « Ecriture multimédia et nouvelle construction du savoir », in Les cahiers de l'Asdifle n°9, *Multimédia et Français Langue Etrangère.*

De Ferrari M., (2007), « Langue et situation de travail : décloisonner pour mieux articuler », in *Langue et travail,* revue *Le français dans le monde, Recherches et Applications* n° 42, Cle international, p. 46 – 58.

Fioux P., (1998), *Etudes de Lettres et maîtrise du français : esquisse didactique,* Revue *Travaux et documents* n° 10, novembre 1998, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Saint-Denis de la Réunion.

De Fontenay H. & Vergues M ;, (2007), « Pédagogie de l'oral en contexte professionnel à l'ère du numérique : réflexion sur une démarche innovante », in *Langue et travail,* revue *Le français dans le monde, Recherches et Applications* n° 42, Cle international, p. 59-72.

Germain C., (2007), « Autonomie langagière et TIC (Technologies de l'Information et de la communication) », in *Revue japonaise de didactique du français,* vol.2, n. 1, *Etudes didactiques,* Editions de la Société japonaise de didactique du français, p.112-129.

Mangenot F. (2005), « Quelles compétences, quelles formations, quels métiers liés aux TICE ? », in *Les cahiers de l'ASDIFLE – Les métiers du FLE* – n°16 , p. 163-176.

Mogi R., (2007), « Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et auto-apprentissage en didactique du FLE au Japon », in *Revue japonaise de didactique du français,* vol.2, n. 1, *Etudes didactiques,* Société japonaise de didactique du français, p.153-171.

Molinié M., (2007), « Mobilité internationale et activité formatrice du sujet plurilingue », in *Revue japonaise de didactique du français,* vol.2, n. 1, *Etudes didactiques,* Société japonaise de didactique du français, p.215-238.

Nissen E., (2004), « Expérimentation et présupposés pédagogiques d'un dispositif d'enseignement des langues à distance intégrant le travail de groupe », in *Usages des nouvelles technologies dans l'enseignement des langues étrangères,* C. Puren & A. Kazeroni (coord.), *Ela* n° 134, avril-juin 2004, Didier Erudition, p. 190-204.

Parpette C., (2008), « Les discours académiques oraux : évolution des représentations et des straégies d'enseignement en FLE », in *Quel oral enseigner, cinquante ans après le Français fondamental ?,* C. Cortier et R. Bouchard (coord.), *Le Français dans le monde, Recherches et applications* n° 43, Clé international, p. 114-125.

Rossi M., Arrigoni A., (2004), « Formation à distance et nouvelles perpspectives didactiques : le projet F@rum de l'Université de Gênes », in *Usages des nouvelles technologies dans l'enseignement des langues étrangères*, C. Puren & A. Kazeroni (coord.), *Ela* n° 134, avril-juin 2004, Didier Erudition, p. 221-234.

Résumé :
A l'Université de La Réunion, deux dispositifs ont successivement mis en place des supports informatiques pour faciliter le perfectionnement linguistique en « français universitaire » des étudiants. Un bref historique rappellera d'abord les problématiques posées en amont de la conception de *Français Libre Service* (1998-2003), puis des ressources offertes par le site de *La Maison des langues* (depuis 2003). Dans un second temps, le bilan comparé du développement de ces dispositifs permettra de mettre en lumière les questionnements qui accompagnent aujourd'hui les perspectives d'extension régionale du site de *La Maison des langues.*

Mots-clefs : Français Langue Universitaire – Nouvelles technologies – communication universitaire – île de La Réunion – Région Océan indien.